

Malebranche, *Méditations chrétiennes et métaphysiques*, VIIe Méditation, art. 16 et 19

XVI. Une des lois que Dieu a établies pour unir aux corps les esprits, est que l'âme souffre de la douleur par rapport aux parties du corps qui sont blessées ; et cela, afin qu'on y remédie promptement. On a coupé le bras à un homme il y a trois mois, et cet homme ne laisse pas de sentir dans ce bras qu'il n'a plus, les mêmes douleurs que s'il l'avait encore. D'où vient cela, mon fils, si ce n'est à cause que l'action de Dieu est toujours uniforme et constante ? Car enfin c'est Dieu seul qui agit dans l'âme de l'homme, puisqu'il n'y a que celui qui donne l'être aux esprits, qui puisse modifier diversement leur substance et les rendre malheureux. Mais comme il arrive dans le cerveau de cet homme le même changement qui si son pouce était blessé, et que ce changement est la cause occasionnelle qui détermine l'efficace de la loi de l'union de l'âme avec le corps ; il faut que Dieu lui fasse sentir la même douleur, que s'il avait encore ce bras, et que son pouce fût effectivement blessé. C'est par la même raison, que l'imagination et les sens excitent à tous moments mille fausses et vaines pensées, et que l'on a dans le sommeil tant de représentations extravagantes et inutiles. Ainsi c'est Dieu qui fait et qui règle tout, mais selon les lois qu'il a établies après avoir prévu qu'elles avaient avec leur ouvrage un plus grand rapport de sagesse et de fécondité que toute autre loi avec tout autre ouvrage.

[...]

XIX. Lorsque tu entends dire que Dieu *permet* certaines désordres naturels, comme la génération des monstres, la mort violente d'un homme de bien ou quelque chose de semblable, ne t' imagine pas qu'il y ait une nature à qui Dieu ait fait part de sa puissance, et qu'il laisse quelquefois agir sans y prendre part ; de la même manière qu'un prince laisse agir ses ministres, et *permet* des désordres qu'il ne peut empêcher. C'est Dieu qui fait tout, et les biens et les maux : il fait tomber les ruines d'une maison sur le juste qui va secourir un misérable, aussi bien que sur un scélérat qui va égorger un homme de bien. Mais Dieu *fait* le bien et *permet* le mal, en ce sens qu'il veut directement et positivement le bien, et qu'il ne veut point le mal. Je dis qu'il ne veut point le mal : car il n'a point établi les lois de la nature afin qu'elles produisent des monstres, mais parce qu'étant très simples, elles doivent néanmoins produire un ouvrage admirable. C'est la beauté et la régularité de l'ouvrage que Dieu veut positivement : pour l'irrégularité qui s'y rencontre, il l'a prévue, comme une suite nécessaire des lois naturelles ; mais il ne l'a pas voulue. [...]